



EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 20 décembre 2017

Nombre de Conseillers :

En exercice : 75

Présents : 68

Votants : 73 (dont 5 procurations)

N°22

**OBJET :**

**COHESION SOCIALE**

**CONTRAT DE VILLE**

**PROGRAMMATION**

**2017**

**(INVESTISSEMENT**

**2EME TRANCHE)**

Rendue exécutoire :

Reçue en Sous-Préfecture

le : 28 DEC. 2017

Publiée ou notifiée

le : 28 DEC. 2017

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY - F. SZYPULA – M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL (de la délibération n°1 à la délibération n°31 et de la délibération n°33 à la délibération n°47) - C. BENOIT (à partir de la délibération n°32) - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER - I. DELUNEL – J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. DUBESSAY – N. RAY (à partir de la délibération n°6) – J. ROIG - J.M. GUERRE – J.P. BLANC - C. CATARD – C. SEGUIN – F. SEMONSUT – P. COLAS - R. LOVATY – C. BERTIN – A. CORNE (de la délibération n°1 à la délibération n°17 et de la délibération n°19 à la délibération n°47) – B. BAYLAUCQ – A. DAUPHIN – F. HUGUET - P. SEMET (de la délibération n°1 à la délibération n°10 et de la délibération n°13 à la délibération n°39) - JY. CHEGUT (de la délibération n°1 à la délibération n°28 et de la délibération n°30 à la délibération n°47) – MC. VALLAT – M. MORGAND – JM. BOUREL - N. COULANGE – A. GIRAUD – M. MONTIBERT – JD. BARRAUD – G. DURANTET - B. AGUIAR – C. FAYOLLE – G. MARSONI – C. DUMONT – F. BOFFETY – M. GUYOT – J. BLETTERY - M. MERLE - C. BOUARD – P. BONNET – C. GRELET (à partir de la délibération n°2) – C. MALHURET – G. MAQUIN (à partir de la délibération n°2) - E. VOITELLIER (à partir de la délibération n°2) – YJ. BIGNON - B. KADJAN - MC. STEYER – JJ. MARMOL - M. JIMENEZ - S. FONTAINE – W. PASZKUDZKI - MO. COURSOL - JL GUITARD - F. SKVOR - C. POMMERAY - M.J. CONTE – C. LEPRAT – JP. SALAT, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

Mme C. BENOIT à F. AGUILERA (jusqu'à la délibération n°31), Vice-Présidente.

Mme et M. J. COGNET à MC. VALLAT - H. DUBOSCQ à JS. LALOY - JM. LAZZERINI à JD. BARRAUD – M. CHARASSE à G. DURANTET – Conseillers Communautaires.

Absents excusés : MM. F. MINARD – J. JOANNET, Conseiller Communautaire.

Secrétaire : M. J.S. LALOY, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** l'arrêté de création et les statuts de Vichy Communauté,

**Vu** le projet d'agglomération et notamment ses orientations en matière de cohésion sociale,

**Vu** la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 qui refonde la politique de la ville notamment sur la base d'un nouveau contrat reposant sur 3 piliers : social, urbain, économique,

**Vu** le contrat de ville de l'agglomération de Vichy, signé le 2 octobre 2015,

**Vu** la délibération du 22 juin 2017 relative à la 1<sup>ère</sup> tranche de la programmation 2017 du contrat de ville (investissement) pour un montant de 71 500 € au bénéfice des quartiers prioritaires de l'agglomération,

**Vu** l'examen par la commission N°3 « cohésion sociale », réunie le 5 décembre 2017,

**Considérant** l'intérêt des projets d'investissement présentés en matière de dotation en équipements divers et d'amélioration du cadre de vie,

**Propose** au Conseil Communautaire :

•1/ d'approuver la programmation d'investissement complémentaire suivante :

Porteur du projet	description	coût	subvention Vichy Communauté	autres subventions et/ou autofinancement
Ville de Cusset	Quartier de Presles : installation au sein du quartier d'un module de street workout (alternative libre et gratuite aux salles de sports)	25 823	12 912	CNDS et Ville de Cusset

•2/ de l'autoriser -ou Mme la vice-présidente déléguée- à signer tous documents contractuels liés à la présente programmation d'investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- adopte ces propositions,
- dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget primitif 2017,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....  
 Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 20 décembre 2017.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 22 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 DECEMBRE

Objet de l'acte : 2017 - COHESION SOCIALE - CONTRAT DE VILLE - PROGRAMMATION  
2017 (INVESTISSEMENT 2EME TRANCHE)

.....  
Date de décision: 20/12/2017

Date de réception de l'accusé 28/12/2017

de réception :

.....  
Numéro de l'acte : 20dec2017\_22

Identifiant unique de l'acte : 003-240300426-20171220-20dec2017\_22-DE

.....  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .5

Domaines de competences par themes

Politique de la ville-habitat-logement

Date de la version de la 19/04/2017

classification :

.....  
Nom du fichier : 22.pdf ( 99\_DE-003-240300426-20171220-20DEC2017\_22-DE-  
1-1\_1.pdf )